



Non paiement de salaire résiliation contrat de pro

Par **bibi69**, le **15/01/2012** à **23:05**

Bonjour,

Je suis liée à une entreprise en contrat de professionnalisation pour un BTS depuis septembre 2011 jusqu'à aout 2013, cependant l'entreprise dans laquelle je prépare mon BTS ne m'a pas payé jusqu'à aujourd'hui et refuse de me payer !

Le gérant de cette entreprise ne ma pas fournit de bulletin de salaire qui me sont dû, j'ai arrêté de me rendre dans ce lieu de travail.

Je souhaiterai savoir comment faire pour rompre ce contrat à ma faveur et si je serai pénalisé si je me rend au prud'homme

Je vous remercie de votre aide

Par **P.M.**, le **15/01/2012** à **23:17**

Bonjour,

Il faudrait savoir depuis quand vous êtes en abandon de poste car il aurait mieux valu procéder autrement avant d'agir ainsi...